



CODE ETHIQUE DE L'ENTRAINEUR ET DE L'EDUCATEUR

L'entraîneur et l'éducateur doivent avant tout être conscients de l'importance de leur rôle et de la grande influence qu'ils ont sur les joueurs et sur leur entourage. Ils doivent assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité.

Afin d'accomplir leur fonction avec succès, l'entraîneur et l'éducateur doivent :

1. Connaître et respecter les règles du hockey amateur et les défendre en tout temps.
2. Respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers en tout temps et exiger un comportement similaire de leurs joueurs.
3. Sensibiliser leurs joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.
4. Dédramatiser la défaite et valoriser la victoire.
5. Ne pas oublier que les joueurs moins talentueux méritent et ont besoin de jouer autant que les autres.
6. Respecter les entraîneurs, joueurs adverses et leurs supporters et exiger un comportement identique de leurs joueurs.
7. Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandée pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
8. Sensibiliser les joueurs aux problèmes liés à la consommation d'alcool ainsi qu'au dopage sensé améliorer les performances sportives.
9. Faire respecter le matériel de la salle

A ce titre, l'entraîneur et l'éducateur s'engage à :

- Se mettre à la disposition de chaque hockeyeur après considération de son projet sportif individuel.
- Mettre tous les moyens à disposition pour la réalisation de performances.
- Favoriser un esprit club.
- Faire respecter les règles de vie collectives instaurées, lors des entraînements et lors des déplacements en compétition et en stage.
- Accompagner et encadrer chaque hockeyeur dans les compétitions auxquelles il sera qualifié.
- Faire respecter l'assiduité aux entraînements.
- Favoriser le comportement plus que le résultat.
- S'investir avec motivation et dynamisme dans la conduite des séances d'entraînement.
- Assurer la formation des joueurs dans le respect de l'éthique sportive et de la politique du club.
- Inculquer aux joueurs le respect des valeurs, des arbitres et l'esprit d'équipe.
- Adapter les exigences sportives à chaque niveau des joueurs.
- Faire progresser le niveau de tous les joueurs et particulièrement ceux dont le niveau est le plus faible.
- Etre à l'écoute des joueurs pour toutes les questions liées à l'aspect sportif.
- Entretenir un dialogue constructif et régulier avec les parents des joueurs.
- Ne prendre aucune initiative pouvant engager la responsabilité du club ou de ses dirigeants

Nom :

Prénom :

Signature :